

L'informateur économique

CODE

B Y J M
#

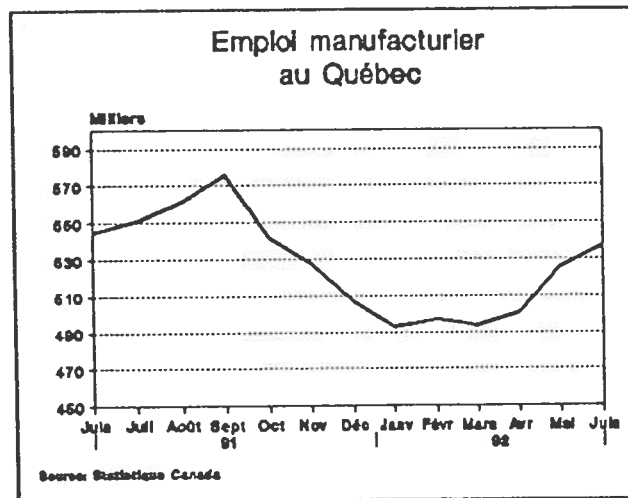


Rédacteur: Léonel Plasse
Économiste

Volume 4
Numéro 7
Le 16 juillet 1992

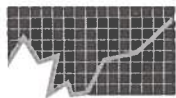
Évolution des principaux indicateurs

- La situation relative de l'emploi s'est détériorée au Québec en juin dernier. Alors que le nombre d'emplois désaisonnalisés augmentait à 30 000 de mai à juin dans l'ensemble du Canada, le Québec enregistrerait une perte de 2 000 emplois durant la même période. Depuis un an, le Québec a perdu 44 000 emplois, soit 40 % des pertes d'emplois au Canada. Le niveau d'emploi au Québec en juin est le plus bas depuis novembre 1987. Les données non désaisonnalisées nous indiquent que, par rapport à juin 1991, le Québec a surtout perdu des emplois dans le secteur de la finance, assurances et immeuble (-31 000 ou -15 % entre juin 1991 et juin 1992), dans les industries primaires à l'exception de l'agriculture (-11 000 ou -21 %) et dans le secteur manufacturier (-8 000 ou -1,5 %). Des gains ont cependant été enregistrés dans le secteur de la construction (+10 000 ou +6 %).
- La région métropolitaine de Montréal a subi la plus forte baisse de l'emploi parmi les régions métropolitaines canadiennes en juin 1992. En effet, l'emploi a diminué de 7 000 par rapport à mai. Montréal a perdu 33 000 emplois depuis un an, comparativement à 35 000 pour Toronto. Durant la même période, Québec a pour sa part perdu 11 000 emplois et Trois-Rivières 5 000, soit presque 10 % de son emploi total.



DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION

DIRECTION GÉNÉRALE POLITIQUES ET LIAISON

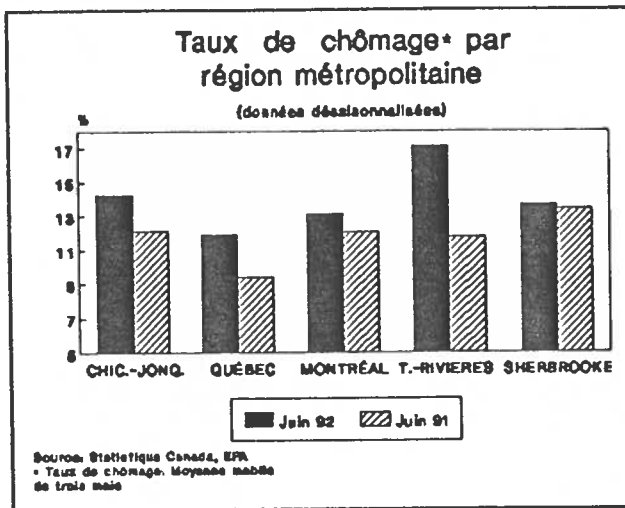
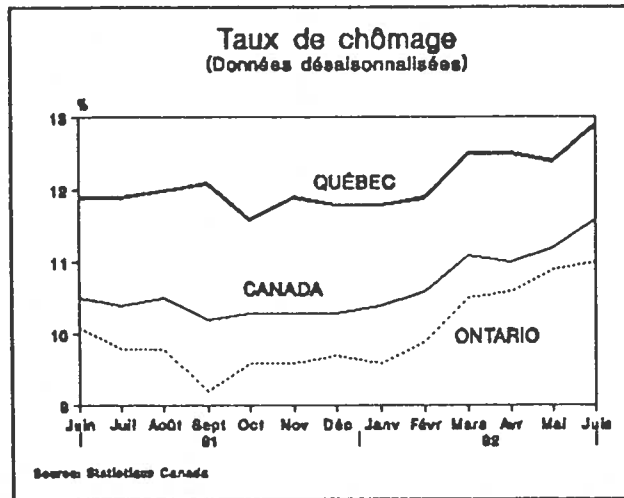


Bureau fédéral de
développement régional
(Québec)

Federal Office of
Regional Development
(Québec)

Canada

Le chômage a fortement augmenté au Québec en juin, alors que le nombre de chômeurs a grimpé de 21 000 et le taux de chômage est passé de 12,4 % en mai à 12,9 % en juin. C'est le taux le plus élevé depuis novembre 1984. Le Québec est toujours au 5^e rang parmi les provinces canadiennes pour le plus haut taux de chômage, mais l'écart s'est considérablement rétréci avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse où les taux ont diminué de façon importante. Depuis un an, le taux de chômage au Québec a augmenté de un point de pourcentage, comparativement à 1,1 point pour l'ensemble du Canada.



À Montréal, le taux de chômage s'élevait à 13,1 % en juin, le 7^e plus élevé parmi les 25 régions métropolitaines canadiennes. On retrouvait en fait 4 villes du Québec parmi les 7 agglomérations canadiennes les plus durement touchées par le chômage. Trois-Rivières se classait au 1^{er} rang pour un deuxième mois consécutif avec un taux de chômage de 17,1 % en juin. Chicoutimi-Jonquière (14,2 %) et Sherbrooke (13,6 %) ont enregistré des augmentations importantes entre mai et juin. Dans

la région métropolitaine de Québec, le taux de chômage se maintenait à peu près au même niveau (11,9 %).

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a atteint 5,66 % le 9 juillet. Le taux de base des prêts aux entreprises se situait par ailleurs à 7 %. Ce sont les taux les plus bas depuis vingt ans.

Principaux événements survenus durant les quatre dernières semaines :

À Montréal

- L'accord cadre conclu le 7 février entre SNC-Lavalin et l'Express and Rapid Authority of Thailand pour la construction du SkyTrain de Bangkok a été déclaré nul par cette dernière. La Thaïlande juge que les conditions présentées par Bombardier sont inacceptables. Cet accord devait conduire à la conclusion du contrat de construction évalué à trois milliards \$.
- Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Bureau fédéral de développement régional (Québec), consacra 150 millions \$ au développement économique de Montréal. Dans le but de poursuivre la relance économique de Montréal, ces fonds seront attribués à des projets de développement stratégique des secteurs les plus prometteurs, notamment la haute technologie, le design et les activités internationales.
- Imprimerie Québecor s'est porté acquéreur de la société américaine Nadco Directory Management Corporation au coût de 40,5 millions \$. Cette firme est un imprimeur d'annuaires téléphoniques sur la côte est des États-Unis.

Ailleurs au Québec

- Des droits anti-dumping de 31,33 % sur le magnésium pur et des droits compensateurs de 21,61 % sur le métal pur et les alliages pourraient être imposés le mois prochain sur les exportations de Norsk Hydro aux États-Unis. La Commission américaine du commerce international rendra toutefois sa décision définitive au milieu d'août.
- Par ailleurs, la Commission américaine du commerce international a maintenu sa décision d'imposer un droit compensateur de 6,51 % sur le bois d'oeuvre canadien. Ce droit vise à compenser les droits de coupe jugés peu élevés fixés par les provinces.
- L'industrie américaine de l'acier a annoncé qu'elle déposait au département américain du Commerce des plaintes contre 21 pays exportateurs d'acier, y compris le Canada, pour pratiques commerciales déloyales. Les producteurs canadiens sont accusés d'écouler certains types d'acier sur le marché américain à un prix inférieur de 7,9 % à 75,4 % de leur valeur réelle.
- L'entreprise Manac a rappelé une centaine de travailleurs mis à pied antérieurement à son usine de Saint-Georges-de-Beauce. Cette compagnie fabrique des semi-remorques pour le transport routier et forestier.

- Le nouveau holding Ultramar Corporation s'est porté acquéreur d'Ultramar Canada, dont la raffinerie de Saint-Romuald, et d'Ultramar Inc. de la société Lasmo.

Contrats accordés :

À Montréal

- La firme d'ingénierie SNC-LAVALIN Inc (SNC-LAVALIN International) a obtenu un contrat d'une valeur de 350 millions \$US pour la modernisation d'une raffinerie située à Volgograd (sud de la Russie). La firme a également annoncé que sa filiale de Toronto (Fenco Engineers Inc) a signé un contrat pour participer à la construction de 12 navires de la marine canadienne. Le contrat total est de 650 millions \$CAN. La filiale de SNC-LAVALIN Inc a été choisie comme le maître d'oeuvre du projet.
- Le cabinet de génie-conseil TECSULT de Montréal a signé un contrat ouvert estimé à plus de 40 millions \$US avec la firme Lagoven du Venezuela. La réalisation du contrat s'effectuera en plusieurs étapes et s'échelonnera sur 10 ans. Le Venezuela profitera du transfert technologique que la firme montréalaise effectuera pour la réalisation du contrat. Il s'agit de technologies en gestion du territoire développées au Québec depuis le début des années 70.
- CAE Électronique de Ville Saint-Laurent a obtenu du gouvernement fédéral un contrat évalué à 37 millions \$ pour la fabrication d'un simulateur de gestion de l'espace aérien (CAMSIM). Le contrat procurera environ 350 personnes-année de travail pour trois ans.

Ailleurs au Québec

- Le 29 juin dernier, Bombardier a annoncé la signature d'un contrat de 100 millions \$ pour fabriquer 58 voitures électriques. La fabrication de ces voitures entraînera la création de 500 emplois dont 400 à l'usine de La Pocatière. Ces voitures sont destinées à desservir la ligne de banlieue Montréal-Deux-Montagnes. On estime que ce produit a un potentiel d'exportation. En effet, il existerait un marché estimé entre 100 à 150 voitures par année en Amérique du Nord.

- Le chantier MIL Davie a réussi à décrocher un contrat de 10 millions \$ pour la construction de quatre bulbes de sonar pour la marine américaine. Ce contrat nécessitera l'embauche d'une centaine de travailleurs pour environ quatorze mois.

Principaux investissements :

À Montréal

- Deux compagnies pharmaceutiques implantées au Québec ont annoncé des investissements si le projet de loi canadien C-91 est adopté. Ce dernier aurait pour effet de prolonger la durée de la protection offerte par les brevets canadiens aux produits pharmaceutiques. Toutefois, sans attendre l'adoption de la nouvelle loi, Bristol-Myers Squibb a annoncé qu'elle investira 27 millions \$ pour l'agrandissement de son Centre de recherche sur le cancer situé à Candiac. Cette réalisation aura pour effet d'ouvrir de 20 à 25 postes de chercheurs. La compagnie a annoncé un investissement supplémentaire, si effectivement la nouvelle législation était adoptée. Cet investissement serait de l'ordre de 5 à 10 millions \$ et serait effectué en 1993. Merck Frosst a aussi annoncé un investissement au Québec si la législation était adoptée. Il s'agirait d'un investissement de 50 millions \$ pour la modernisation de son usine de Kirkland. Rappelons que la compagnie s'est déjà engagée à investir 270 millions \$ entre 1991 et 1995 dans la recherche.
- L'industrie pharmaceutique canadienne a déclaré qu'elle serait prête à investir 400 millions \$ au cours des cinq prochaines années, si la protection sur les brevets passait de 17 à 20 ans. Le Québec a attiré en 1991, 46,1 % des dépenses en recherche et développement, effectuées par les compagnies pharmaceutiques canadiennes.
- La compagnie Marconi a été choisie, avec trois autres entreprises canadiennes, pour fabriquer certains éléments du missile ERYX. Il s'agit d'une nouvelle arme anti-char ou anti-blindage de courte portée. Ce contrat d'une valeur de 5,4 millions \$ du ministère de la Défense a été accordé à la société française Aérospatiale.
- La SCHL investira 100 millions \$ dans Notre-Dame-de-Grâce, pour la construction de nouveaux logements. La construction se fera sur sept ans et

s'étalera en six phases. Ainsi, 1 095 logements seront construits dont 412 pour les anciens combattants (environ 700 personnes).

Ailleurs au Québec

- Les gouvernements du Québec et du Canada investiront chacun 4 millions \$ dans un projet de développement touristique de la chute Montmorency. La ville de Beauport investira quant à elle 1,5 million \$ et la CUQ 1 million \$. Pour compléter ce projet d'investissement, 3 millions \$ de plus seront nécessaires et proviendront du Conseil régional de concertation et de développement régional. De plus, Hydro-Québec déboursera 1,6 million \$ pour le camouflage des fils électriques.
- Le gouvernement du Québec a décidé d'investir 10,3 millions \$, sous forme de prêts, de garanties et d'aide financière, pour relancer Madelipêche, une entreprise de Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine). Cet investissement créera 90 nouveaux emplois.
- Tioxide a annoncé qu'elle construira, au coût de 175 millions \$, une nouvelle usine de bioxyde de titane à Bécancour. La nouvelle usine créera 100 emplois permanents. Les travaux de construction débuteront au cours des prochains jours et l'usine entrera en production à la fin de 1994.
- Le ministère des Transports a annoncé des investissements de l'ordre de 8 millions \$ pour la réfection de la route 132 dans la localité de Pointe-à-la-Garde, située à 40 kilomètres à l'ouest de Carleton. Le ministère prévoit déboursier au total 10 à 12 millions \$ si on inclut les plans et devis et l'administration des travaux.
- ÉCO-HYDRO investira 45 millions \$ dans l'aménagement et la réfection de trois centrales hydroélectriques, d'une puissance totalisant 21 MW, sur la rivière Jacques-Cartier, dans le comté de Portneuf. Les travaux de réfection débuteront au printemps de 1993.
- L'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec procédera à l'agrandissement et au réaménagement de l'institution. Le coût approximatif des travaux sera de l'ordre de 40 millions \$. La construction comprendra une aile de quatre étages construite devant l'hôpital et l'aménagement de deux étages pour deux unités de soins comprenant soixante lits.

- La station touristique **Le Baluchon** dotera la Mauricie de sa première petite centrale hydroélectrique privée de sept mégawatts au coût de 12 millions \$. La production de l'électricité doit commencer vers la fin de 1993. Les retombées économiques de la centrale seront de 20 à 25 millions \$. Trois postes permanents pour l'entretien des équipements seront créés.
- La Société immobilière du Québec entreprendra l'agrandissement du **Centre de détention de Saint-Jérôme**, au coût de 24 millions \$. Les travaux devraient débiter au cours de l'automne prochain.
- Le Bureau fédéral de développement régional (Québec) investira 3 millions \$ sur une période de quatre ans, dans un nouvel organisme affilié au Centre spécialisé en technologie physique de La Pocatière, le **Centre national de transport en commun (CNTC)**. L'aide fédérale sera remise en fonction des performances de l'organisme. On anticipe un budget de huit millions \$ en quatre ans pour ce qui est du transfert technologique dans le domaine du transport en commun et de l'avionique.

Mises à pied annoncées au cours des quatre dernières semaines :

À Montréal

- **Air Canada** licenciera 650 postes à Montréal en novembre prochain. Ainsi, 450 postes de mécaniciens et de personnel au sol seront abolis. De plus, 145 postes d'agents de bord basés à Montréal seront supprimés. Les postes abolis comprendront des emplois dans le réseau de ventes et de service à la clientèle. L'entreprise a également annoncé qu'elle retranchera 50 postes de pilotes à Montréal au début de 1993. Le transporteur aérien a annoncé qu'il procédera à l'abolition de certains postes aux finances d'ici quelques mois. La compagnie n'a pu dire combien de personnes seront affectées par cette politique.
- **Alcan Aluminium Ltée** a accusé d'importantes pertes au cours du deuxième trimestre de cette année. La compagnie craint de devoir annoncer des mises à pied, mais ignore pour le moment à combien se chiffrerait le nombre de travailleurs qui seraient touchés par une telle mesure.
- La ville de **Montréal** a annoncé qu'elle éliminerait 1 000 postes à temps complet, pour ainsi économiser 145 millions \$ sur le budget de l'an prochain. Cependant, la ville a précisé que les postes à temps partiel et auxiliaires seront

d'abord touchés. Les postes à temps complet qui sont vacants, ne seront pas comblés.

- **Ball Packaging Products Canada Inc.** de Montréal fermera ses portes à la fin de l'année. La majorité des 175 employés de la compagnie perdront leur emploi. Les emplois épargnés (environ 50 postes) seront transférés à Baie d'Urfé.

**EMPLOI
PAR PROVINCE**
(Données désaisonnalisées)

Provinces	Juin 92	Mai 92	Juin 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Juin92 / Mai92	Variation Juin92 / Juin91
Terre-Neuve	188	183	186	194	5	2
Ile-du-Prince-Édouard	54	52	53	53	2	1
Nouvelle-Écosse	361	357	369	366	4	-8
Nouveau-Brunswick	291	286	284	286	5	7
Québec	2940	2942	2984	2970	-2	-44
Ontario	4722	4715	4767	4745	7	-45
Manitoba	481	484	495	488	-3	-14
Saskatchewan	435	441	451	445	-6	-16
Alberta	1245	1245	1251	1243	0	-6
Colombie-Britannique	1505	1513	1492	1502	-8	13
Canada	12237	12207	12346	12293	30	-109

Source: Statistique Canada, EPA

EMPLOI*
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE
 (Données non-désaisonnalisées)

Régions économiques du Québec	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	31	28	33	32	3	-2
Bas-Saint-Laurent	78	76	82	82	2	-4
Saguenay - Lac-Saint-Jean	114	110	118	115	4	-4
Québec et Québec-Sud	428	421	438	430	7	-10
Mauricie - Bois-Francs	201	194	193	191	7	8
Estrie	109	107	113	112	2	-4
Montréal-Centre et Laval	556	552	550	556	4	6
Montréal-Centre et Laval	891	877	954	927	14	-63
Laurentides	174	168	152	159	6	22
Lanaudière	137	131	136	132	6	1
Outaouais	139	134	140	137	5	-1
Abitibi-Témiscamingue	56	53	58	57	3	-2
Côte-Nord - Nord-du-Québec	44	42	47	45	2	-3
Province de Québec	2959	2893	3015	2973	66	-56

*Emploi: Moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

EMPLOI*
PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE
(Données désaisonnalisées)

Régions métropolitaines	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
St-John's (Terre-Neuve)	70	69	72	71	1	-2
Halifax	148	149	157	154	-1	-9
Saint John (Nouveau-Brunswick)	53	53	54	53	0	-1
Chicoutimi-Jonquière	55	55	59	57	0	-4
Québec	282	284	293	286	-2	-11
Montréal	1365	1372	1398	1395	-7	-33
Trois-Rivières	48	50	53	53	-2	-5
Sherbrooke	54	55	58	57	-1	-4
Ottawa-Hull	439	438	448	446	1	-9
Sudbury	59	58	60	61	1	-1
Toronto	1788	1794	1823	1810	-6	-35
Hamilton	295	295	295	295	0	0
St. Catharines - Niagara	140	143	145	144	-3	-5
London	161	159	167	161	2	-6
Windsor	115	114	112	118	1	3
Kitchener - Waterloo	188	189	176	181	-1	12
Thunder Bay	58	59	60	61	-1	-2
Oshawa	104	105	96	102	-1	8
Winnipeg	297	297	307	302	0	-10
Régina	88	89	90	88	-1	-2
Saskatoon	84	85	85	87	-1	-1
Calgary	361	358	364	361	3	-3
Edmonton	373	374	369	373	-1	4
Vancouver	810	813	817	816	-3	-7
Victoria	128	129	124	129	-1	4

*Emploi: Moyenne mobile de trois mois
Source: Statistique Canada, EPA

**CHOMEURS
PAR PROVINCE**
(Données désaisonnalisées)

Provinces	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
Terre-Neuve	48	46	47	44	2	1
Ile-du-Prince-Édouard	12	12	11	11	0	1
Nouvelle-Écosse	56	56	50	53	0	6
Nouveau-Brunswick	44	47	38	43	-3	6
Québec	436	415	403	409	21	33
Ontario	584	574	534	528	10	50
Manitoba	51	52	47	50	-1	4
Saskatchewan	39	37	36	36	2	3
Alberta	132	128	113	122	4	19
Colombie-Britannique	192	169	165	169	23	27
Canada	1603	1536	1446	1468	67	157

Source: Statistique Canada, EPA

CHOMEURS*
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE
 (Données non-désaisonnalisées)

Régions économiques du Québec	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine	9	9	8	7	0	1
Bas-Saint-Laurent	13	13	14	13	0	-1
Saguenay - Lac-Saint-Jean	19	20	21	18	-1	-2
Québec et Québec-Sud	50	53	43	48	-3	7
Mauricie - Bois-Francs	29	30	27	27	-1	2
Estrie	17	17	15	16	0	2
Montérégie	67	71	61	64	-4	6
Montréal-Centre et Laval	145	151	139	143	-6	6
Laurentides	22	23	24	23	-1	-2
Lanaudière	17	19	14	18	-2	3
Outaouais	17	18	13	14	-1	4
Abitibi-Témiscamingue	11	11	10	9	0	1
Côte-Nord - Nord-du-Québec	6	7	8	7	-1	-2
Province de Québec	422	442	397	408	-20	25

*Chômeurs: Moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

CHOMEURS
PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE
(Données désaisonnalisées)

Régions métropolitaines	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
St-John's (Terre-Neuve)	12	12	12	12	0	0
Halifax	17	16	15	16	1	2
Saint John (Nouveau-Brunswick)	9	8	7	8	1	2
Chicoutimi-Jonquière	9	8	8	8	1	1
Québec	38	39	30	33	-1	8
Montréal	206	206	191	196	0	15
Trois-Rivières	10	9	7	8	1	3
Sherbrooke	9	8	9	9	1	0
Ottawa-Hull	47	47	35	39	0	12
Sudbury	8	7	7	7	1	1
Toronto	231	227	207	213	4	24
Hamilton	34	32	32	34	2	2
St. Catharines - Niagara	21	17	19	19	4	2
London	14	15	11	15	-1	3
Windsor	18	18	16	17	0	2
Kitchener - Waterloo	19	18	19	17	1	0
Thunder Bay	6	6	6	6	0	0
Oshawa	15	16	11	12	-1	4
Winnipeg	38	39	31	37	-1	7
Régina	8	8	7	7	0	1
Saskatoon	11	11	11	10	0	0
Calgary	40	41	35	39	-1	5
Edmonton	45	45	38	43	0	7
Vancouver	80	77	69	76	3	11
Victoria	11	11	13	12	0	-2

*Chômeurs: Moyenne mobile de trois mois
Source: Statistique Canada, EPA

**TAUX DE CHOMAGE
PAR PROVINCE**
(Données désaisonnalisées)

Provinces	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
Terre-Neuve	20,3	20,1	20,2	18,6	0,2	0,1
Ile-du-Prince-Édouard	17,6	19,1	17,2	17,3	-1,5	0,4
Nouvelle-Écosse	13,4	13,6	11,9	12,7	-0,2	1,5
Nouveau-Brunswick	13,1	14,1	11,8	13,1	-1,0	1,3
Québec	12,9	12,4	11,9	12,1	0,5	1,0
Ontario	11,0	10,9	10,1	10,0	0,1	0,9
Manitoba	9,6	9,7	8,7	9,3	-0,1	0,9
Saskatchewan	8,2	7,7	7,4	7,5	0,5	0,8
Alberta	9,6	9,3	8,3	8,9	0,3	1,3
Colombie-Britannique	11,3	10,0	10,0	10,1	1,3	1,3
Canada	11,6	11,2	10,5	10,7	0,4	1,1

Source: Statistique Canada, EPA

TAUX DE CHOMAGE*
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE
 (Données non-désaisonnalisées)

Régions économiques du Québec	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	21,9	25,3	20,2	17,7	-3,4	1,7
Bas-Saint-Laurent	14,0	14,7	14,3	13,7	-0,7	-0,3
Saguenay - Lac-Saint-Jean	14,2	15,5	15,0	13,7	-1,3	-0,8
Québec et Québec-Sud	10,5	11,2	8,9	10,1	-0,7	1,6
Mauricie - Bois-Francs	12,6	13,2	12,3	12,4	-0,6	0,3
Estrie	13,3	13,5	11,9	12,7	-0,2	1,4
Montréal	10,8	11,4	9,9	10,3	-0,6	0,9
Montréal-Centre et Laval	14,0	14,7	12,7	13,4	-0,7	1,3
Laurentides	11,4	12,1	13,9	12,5	-0,7	-2,5
Lanaudière	11,3	12,5	9,5	12,0	-1,2	1,8
Outaouais	10,9	11,6	8,8	9,4	-0,7	2,1
Abitibi-Témiscamingue	16,2	17,6	14,0	14,2	-1,4	2,2
Côte-Nord - Nord-du-Québec	11,9	14,0	14,4	14,1	-2,1	-2,5
Province de Québec	12,5	13,2	11,6	12,1	-0,7	0,9

*Taux de chômage: Moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

TAUX DE CHOMAGE* PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

(Données désaisonnalisées)

Régions métropolitaines	Jun 92	Mai 92	Jun 91	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Jun92 / Mai92	Variation Jun92 / Jun91
St-John's (Terre-Neuve)	14,6	15,3	14,2	14,3	-0,7	0,4
Halifax	10,0	9,9	8,7	9,2	0,1	1,3
Saint John (Nouveau-Brunswick)	13,8	13,7	11,3	12,6	0,1	2,5
Chicoutimi-Jonquière	14,2	13,1	12,1	12,6	1,1	2,1
Québec	11,9	12,0	9,4	10,3	-0,1	2,5
Montréal	13,1	13,0	12,0	12,3	0,1	1,1
Trois-Rivières	17,1	15,4	11,7	12,5	1,7	5,4
Sherbrooke	13,6	13,1	13,4	13,5	0,5	0,2
Ottawa-Hull	9,6	9,7	7,3	8,1	-0,1	2,3
Sudbury	12,4	11,1	10,9	10,0	1,3	1,5
Toronto	11,5	11,2	10,2	10,5	0,3	1,3
Hamilton	10,3	9,7	9,7	10,2	0,6	0,6
St. Catharines - Niagara	12,8	10,9	11,6	11,4	1,9	1,2
London	8,2	8,6	5,9	8,6	-0,4	2,3
Windsor	13,3	13,4	12,5	12,2	-0,1	0,8
Kitchener - Waterloo	9,0	8,6	9,7	8,5	0,4	-0,7
Thunder Bay	9,1	8,8	9,6	8,7	0,3	-0,5
Oshawa	12,7	13,0	10,2	10,4	-0,3	2,5
Winnipeg	11,3	11,5	9,3	10,8	-0,2	2,0
Régina	7,9	7,8	6,8	7,2	0,1	1,1
Saskatoon	11,8	11,8	11,8	10,4	0,0	0,0
Calgary	10,0	10,3	8,7	9,8	-0,3	1,3
Edmonton	10,9	10,8	9,4	10,3	0,1	1,5
Vancouver	9,0	8,7	7,8	8,5	0,3	1,2
Victoria	8,0	8,1	9,3	8,4	-0,1	-1,3

*Taux de chômage: Moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA